

GESTION ENVIRONNEMENTALE EN AMAZONIE BRÉSILIENNE. LE LOCAL REDÉFINI PAR LA TRADITION

Florence Pinton¹
IRD Orléans

Mots clés : *Savoirs traditionnels, participation locale, politiques publiques, forêt, Amazonie.*

Résumé

En Amazonie, l'usage du sol et la question foncière sont à mettre en relation avec le mode de gestion des ressources naturelles. Certains groupes sociaux restés en marge du développement pratiquent depuis longtemps une agriculture sur brûlis compatible avec le renouvellement de la forêt. La montée en puissance de la critique écologique associée à des mouvements de contestation sociale leur a permis de conquérir des droits territoriaux. L'ancrage conjoint du développement durable et de la mondialisation dans le paysage politique incite les acteurs privés et publics de la conservation à figer ces populations et finalement les instrumentaliser en gestionnaires idéaux et légitimes de la forêt.

L'Amazonie subit depuis les années 70 une forte pression anthropique favorisée par une volonté politique constante d'occupation de la région et d'exploitation de ses ressources naturelles. Les fronts pionniers, initiés à l'est, n'ont cessé de progresser depuis, décrivant un « arc de déforestation » qui accompagne l'accroissement des surfaces défrichées². Les transformations récentes du paysage politique (fin de la dictature militaire, constitution de 1988, Sommet de la terre, désengagement de l'État, mondialisation) ont été favorables à un changement de cap perceptible des politiques publiques vis-à-vis des populations « rurales » amazoniennes. Les inflexions nouvelles en faveur de la petite agriculture familiale ou l'impulsion donnée à la gestion communautaire des ressources naturelles traduisent la nécessité de redéfinir un modèle de réforme agraire et de répondre à un enjeu de justice sociale dans un pays très inégalitaire en terme d'accès aux ressources. Elles n'ignorent pas non plus les questions soulevées par la crise environnementale à l'échelle planétaire. Les efforts engagés doivent d'une part, répondre aux pressions internationales qui s'exercent sur le Brésil concernant la déforestation de l'Amazonie et le commerce du bois, et d'autre part, assurer l'encadrement de milliers d'unités de production faisant vivre des familles, en les stabilisant sur leurs terres. De nouvelles politiques ont vu le jour au niveau national³ et les initiatives régionales et locales se sont développées.

Parmi les manifestations apparentes du changement de politique agraire, on peut noter la multiplication des *assentamentos*, lotissements destinés à recevoir de petites exploitations familiales en échange d'un titre de propriété, la mise en place de mesures facilitées d'accès au crédit pour les plus modestes ou encore le succès des réserves extractivistes, unités de conservation confiées à des communautés forestières jouissant d'un droit exclusif d'usufruit sur les terres⁴. Si ces différents outils sont historiquement associés à un processus social et politique d'accès à la terre, ils s'enrichissent d'une nouvelle dimension à la faveur des problèmes environnementaux et d'une alliance entre mouvements écologistes et contestation sociale. Une succession de lois environnementales⁵ est adoptée pour tenter de canaliser le développement de l'exploitation agricole sur les fronts pionniers, en particulier en limitant le droit à la déforestation, et pour contrôler le marché du bois. Par ailleurs, la révision du système

¹ Avec la collaboration de Roberto Araujo, Anthropologue, Musée Goeldi, Belém.

² Le Brésil possède plus de 60% des 5,8 millions de km² du massif forestier amazonien. Les observations satellitaires réalisées depuis 1980 montrent, qu'après une baisse sensible au début des années 90, le rythme des déboisements a recommencé à augmenter pour atteindre un taux record en 1996. Le taux annuel moyen, évalué sur les 25 dernières années, est estimé à 15 000 km²(INPE, 2003).

³ Le Pronaf, créée en 1996, est le premier programme national d'appui à l'agriculture familiale.

⁴ En 1990, un décret présidentiel définit les réserves extractivistes comme des espaces territoriaux appartenant à l'Union, destinées à l'utilisation soutenable et à la conservation des ressources naturelles renouvelables.

⁵ Parmi celles-ci, le code forestier brésilien qui encadre l'usage du sol est révisé en 1996. La loi contre les crimes environnementaux est approuvée en 1998. En 1999, le ministère de l'environnement suspend l'émission d'autorisation de déboisement pendant 120 jours.

national des unités de conservation connue sous le sigle SNUC⁶ permet de re-définir les critères et les normes qui devront guider la création, l'implantation et la gestion de l'ensemble des aires protégées. Elle affiche clairement la volonté d'y associer un type d'occupation humaine. Si l'on peut se réjouir de telles orientations politiques, il est erroné de croire que la reconnaissance de ces formes sociales de production que représentent l'exploitation familiale ou la gestion communautaire, permettent « mécaniquement » de résoudre les problèmes à venir, et plus particulièrement ceux posés par la déforestation ou l'érosion de la biodiversité. D'autant plus que la définition de nouvelles normes environnementales par les pouvoirs publics a tendance à se faire indépendamment des politiques agricoles et sans concertation locale ou régionale d'où leur faible incidence sur la réalité (Coll., sd). On peut, de surcroît, faire l'hypothèse que la construction sociale du rapport à l'environnement de populations tirant leur subsistance de la forêt, relève d'expériences particulières ou localisées qui rendent crédible l'hypothèse de comportements hétérogènes.

Nous allons montrer que l'impulsion donnée à la « participation » des groupes sociaux à la gestion des ressources naturelles repose sur un faux principe - ces populations disposent d'une organisation et de connaissances traditionnelles, garantes de la reproduction des ressources et de la conservation des milieux – et une conviction encore plus erronée, celle de leur vocation naturelle à adopter un mode de développement coopératif. Nous nous appuyons sur deux exemples. Le premier traite des savoirs relatifs à la gestion de l'agro-biodiversité tandis que le second porte sur la construction des « populations traditionnelles » au Brésil. Notre propos est de confronter les pratiques de gestion de ces communautés forestières aux représentations qui alimentent les débats sur le caractère participatif de la conservation de la biodiversité.

Savoirs locaux et agro-biodiversité : des modes traditionnels de gestion en régression

Le manioc (*Manihot esculenta* Crantz) est une plante cultivée qui occupe une place centrale dans le système de production des populations amazoniennes pratiquant l'agriculture sur brûlis. Pilier de la sécurité alimentaire, sa culture est pratiquée dans différents contextes écologiques et socioculturels. Il est représenté par de très nombreuses variétés chez les Amérindiens à qui l'on doit la création et le contrôle de cette diversité génétique tandis qu'il se réduit à quelques variétés chez les colons amazoniens ou les communautés de *seringueiros* que nous avons suivies⁷. L'observation et l'analyse comparative des pratiques de gestion mettent en évidence des situations très contrastées d'un groupe social à un autre, voire d'un individu à un autre. On note une tendance générale à l'érosion des savoirs et le passage progressif d'une richesse variétale soigneusement entretenue dans certains groupes à une diversité maintenue volontairement à un faible niveau chez d'autres. Cette diversité est étroitement liée à la constitution de stocks de variétés de manioc dont le renouvellement est canalisé par des savoirs, des attitudes et des représentations. Les pratiques associées peuvent être décomposées en trois séquences : modes d'obtention des boutures (fonctionnement de réseaux d'échange), traitement des graines de manioc (mise en culture des nouveaux morphotypes ou arrachement) et principes de sélection des différentes variétés (adaptation aux facteurs agro-climatiques – hétérogénéité des sols, insectes nuisibles, etc. – et choix volontaires qui expriment des préférences). De leur combinaison résulte une construction de la diversité qui définit différents modèles de gestion. Car même si phénomènes biologiques et pratiques sociales interfèrent à tous les niveaux, l'expression de la diversité variétale dépend en dernier lieu de la valeur qui lui est accordée. Dans le contexte amérindien par exemple, la circulation des boutures est intense. Elle est garantie par des mécanismes sociaux incorporés aux règles de fonctionnement des lignages qui mettent en scène l'échange.

Les pressions qui s'exercent sur l'amplitude de la diversité variétale des maniocs sont d'origines multiples et jouent en faveur de l'érosion de la diversité à l'échelle du bassin amazonien (Empeaire, 2001) en modifiant les modes d'actions qui ont été évoqués. Elles peuvent être d'ordre socioculturel (activation des réseaux d'échanges de boutures, importance accordée à l'expérimentation et à la valeur patrimoniale, habitudes alimentaires, sédentarisation...), économique (incitation du marché, filières de commercialisation, prix, etc.) ou encore écologique. Quoi qu'il en soit, la progressive acculturation des communautés forestières efface le caractère holiste et cumulatif de leur savoir au profit de la valorisation des stratégies individuelles. Il apparaît clairement que les savoirs locaux, longtemps disqualifiés par la modernisation agricole, sont en régression pour s'être étioyés lors d'improbables transmissions. Les anciens types de régulation sociale qui présidaient à l'usage et à la gestion des ressources naturelles se sont affaiblis. Autrement dit, les cadres socioculturels « traditionnels » du maintien de la diversité variétale ont perdu de leur pertinence auprès des populations locales qui, en fonction du contexte socio-politique, réagissent différemment aux nouveaux défis qui se posent à elles (Pinton, 2002). Avec la diffusion du

⁶ La nouvelle loi SNUC est adoptée en 2000

⁷ Quatre groupes socio-culturels ont été suivis dans le cadre du programme de recherche évoqué : les Amérindiens, les *caboclos*, métis de blancs et d'indiens, les *seringueiros*, les fameux collecteurs de caoutchouc qui sont le plus souvent des émigrés nordestins, et enfin les petits colons de la transamazonienne.

développement durable, l'agriculture traditionnelle retrouve au même moment des vertus qui transforment les exclus d'hier en partenaires potentiels du développement durable. Quand ils le peuvent, ceux-ci se réorganisent dans des structures importées par les agences gouvernementales et les ONG, changements qui ne vont pas sans conflits entre structures politiques antérieures et nouvelles organisations locales. Se pose alors la question du processus de requalification de ces savoirs dans un contexte qui risque à plus long terme de remettre en cause le processus même de production de ces savoirs.

La participation des « populations traditionnelles » à la gestion environnementale

L'expérience montre que le raccourci souvent fait entre mode traditionnel de gestion des ressources et caractère participatif de la conservation peut être source de dérives importantes dans la mesure où il repose sur une vision idéalisée du comportement des populations impliquées. Les actions de développement se limitent alors à un transfert de pouvoir à des groupes dont les pratiques sociales sont considérées comme immuables et instituées collectivement. La réserve de développement durable (RDS) de Iratapuru (Amapa) répond à cette situation. L'histoire sociale de ses occupants, anciens *castanheiros*⁸, regroupés aujourd'hui en communauté, a facilité leur accès au statut de « population traditionnelle ». Ils bénéficient à ce titre, d'un niveau élevé de soutien économique et d'équipements collectifs destinés à la valorisation de ressources locales. L'absence d'un mécanisme de contrôle collectif sur le partage des bénéfices est à l'origine de conflits qui risquent d'être fatal à six années d'intervention au nom du développement durable (Araujo, 2004). La notion de population traditionnelle, dans son acception courante, désignait les habitants des hameaux de peuplement qui se sont multipliés le long des fleuves au cours du dernier siècle. Elle prend des significations particulières à la faveur de la montée en puissance de la critique écologique qui fait de l'Amazonie l'emblème de l'emprise néfaste de l'homme sur la nature. Désignés par les mouvements écologistes internationaux comme les protecteurs légitimes de l'Amazonie, ces laissés pour compte du modèle de développement productiviste ont en commun, outre leur faible impact sur le milieu, de pratiquer une agriculture sur brûlis centrée sur le manioc. Cette appropriation temporaire de terre pour l'agriculture rend possible une occupation collective de l'espace forestier et optimise les activités complémentaires de chasse, de pêche et de cueillette. À l'exception des Amérindiens dont les droits fonciers collectifs sont assurés par la Constitution, ces populations ne disposent pas de droits territoriaux et peuvent être victimes de spoliations foncières. Mais les similitudes s'arrêtent là car chaque groupe possède sa propre histoire qui le relie à la société brésilienne. Iran Vega (2001) reprend la notion de « temporalité historique » pour illustrer la diversité des articulations entre populations locales et société nationale. Le parcours militant des *seringueiros* de l'Acre défendant leurs droits sur la forêt face aux grandes entreprises d'exploitation forestière et d'élevage est à ce titre exemplaire comme l'est le mouvement des Amérindiens dont la délimitation des territoires est à l'origine étrangère à l'idée de conservation de la nature (Pinton, Aubertin, 2005). En se rapprochant de la mouvance écologique internationale, ces groupes vont connaître d'importantes mutations qualitatives, leurs revendications territoriales et identitaires étant reformulées comme s'inscrivant d'emblée dans un modèle de développement alternatif, le modèle *socio-ambiental* que les mouvements sociaux d'opposition (minorités ethniques, organisations de base, exclus du développement) et les militants pour un autre développement s'emploient à diffuser en Amérique Latine. L'institutionnalisation des « populations traditionnelles » répond à la nécessité de garantir l'accès de certains groupes sociaux à la terre⁹ en leur assurant l'usufruit de territoires qui seront reconnus comme des unités de conservation. C'est le cas des réserves extractivistes et des réserves de développement durable. Parce que relevant d'une histoire sociale liée à l'occupation d'un espace indivisible, la catégorie de « populations traditionnelles » renvoie à une dimension à la fois technique, en référence aux nouvelles normes écologiques de gestion forestière, et juridique, en référence à un engagement contractuel entre des communautés et des pouvoirs publics. C'est parce que ces groupes adhèrent à des objectifs environnementaux, qu'ils sont reconnus comme population traditionnelle. En échange, ils acceptent un principe de restrictions d'usage. L'enjeu pour les gestionnaires est de parvenir à valoriser économiquement des savoirs et des pratiques traditionnelles afin d'éviter que les habitants n'adoptent les pratiques prédatrices et individualistes des immigrants récents¹⁰. L'enjeu, pour les habitants est d'acquiescer une reconnaissance politique et identitaire et de mobiliser des fonds pour soutenir des projets. Les espaces que peuvent revendiquer ou acquiescer les « populations traditionnelles » peuvent se décliner en termes de frontières dans la mesure où ils se présentent comme des laboratoires d'expérimentation sociale, fortement inscrits dans les mouvements internationaux. Mais ce sont aussi des territoires en construction dont la référence au développement durable en font à tort le lieu acquis d'une nouvelle civilisation ou l'homme vivrait en harmonie avec la nature.

⁸ Collecteurs de la noix du Brésil

⁹ Parmi les fonctions que la Constitution de 1988 attribue à l'Etat, figurent l'appui aux communautés indigènes, la protection de l'environnement et l'assistance aux populations les plus démunies.

¹⁰ Exploitation minière du bois et de l'or, défrichements massifs pour l'élevage, culture mécanisée du soja, etc..

RÉFÉRENCES

Araujo R., 2004. – Populations traditionnelles et développement durable dans des aires protégées en Amazonie : actions collectives ou clientélisme alternatif ? MPEG/MCT, ATI Aires protégées, IRD, Orléans, 3 p.

Emperaire L., 2001. – Elementos de discussão sobre a conservação da agrobiodiversidade: o exemplo da mandioca (*Manihot esculenta* Crantz) na Amazônia brasileira. in Capobianco, J.-P. (coord.), *Biodiversidade da Amazônia*, Estação Liberdade, ISA / São Paulo: 225-234.

Pinton F., 2002. Manioc et biodiversité : exploration des voies d'un nouveau partenariat. *Natures, Sciences, Sociétés*, 10 (2) : 18-30. Pinton F., Aubertin C., 2005. – Populations traditionnelles : enquêtes de frontières. In : Albaladejo C. et al. (éds), 2004. – L'Amazonie brésilienne et le développement durable : expériences et enjeux en milieu rural. . L'harmattan, 159-178.

Vega I., 1999. – Savoirs locaux et organisation sociale de l'agriculture familiale amazonienne. *Thèse de Doctorat en Études rurales*, INRA-SAD Toulouse, 348 p.

Collectif, sd. Políticas agrarias e ambientais na Amazonia oriental, Projeto Políticas, Instituições et Intervenções para o uso do solo sustentável na Amazônia Oriental, *NRSP-DFDID, projeto R7870*, 24 p.

